



Motion commune du SE-UNSA, Snudi FO et SNUipp.FSU sur les formations spécialisées à la CAPN du 14 juin

Les organisations syndicales et leurs représentants du personnel ont déjà alerté à plusieurs reprises le ministère sur les difficultés et les insuffisances de mise en oeuvre des stages de formation spécialisée.

En effet, depuis plusieurs années, et particulièrement depuis la publication des décrets Darcos, nous assistons à une dégradation programmée de l'ASH avec un nombre de départs en stage de plus en plus réduit, voire inexistant dans certains départements comme nous l'avons déjà signalé l'an dernier ; les postes relevant de l'ASH devenant des variables d'ajustement dans les opérations de carte scolaire.

Or, ces formations spécialisées, permettant d'obtenir une certification professionnelle, correspondent à des missions de l'éducation nationale, définies dans les textes réglementaires et aujourd'hui, on constate de nombreuses dérives et de grandes disparités. Pour rappel ces missions organisent la réponse aux besoins éducatifs particuliers d'un certain nombre d'élèves.

Nous souhaiterions donc que dans le cadre de cette CAPN, vous nous apportiez des précisions sur le devenir de la formation CAPA-SH., dans une situation où il y a de moins en moins de départs en option E et G et les départs en option D sont loin de couvrir les besoins en CLIS et ULIS.

Pour les départs en stage CAPA-SH option A, B, C et D autisme, seulement 96 candidats retenus en liste principale seront affectés dans les centres de Suresnes et de Lyon pour la rentrée 2011 alors que 118 stagiaires avaient été pris en 2009-2010.

La diminution très importante des départs en stage DEPS est également inquiétante : 186 en 2008, 131 en 2009 et 109 en 2010 et 102 retenus en 2011 et pourtant le nombre de postes vacants ne cesse d'augmenter. Elle traduit la volonté de transférer la responsabilité de la formation des psychologues scolaires sur les candidats eux-mêmes avec la masterisation.

Pourtant là aussi les besoins d'enseignants spécialisés sont très importants du fait de l'augmentation du nombre d'élèves présentant un handicap scolarisés en milieu ordinaire. Même constat pour le DDEEAS, avec une soixantaine de candidatures retenues (152 en 2005) alors que de forts besoins s'expriment pour les Segpa-Erea et les établissements médico-sociaux.

Les délégués du personnel réitèrent donc leur demande de :

- maintien d'une véritable formation CAPA-SH d'au moins 400 heures dans l'Education Nationale
- maintien de tous les centres de formation
- création de tous les postes nécessaires dans chaque option
- départs en stage CAPA-SH à hauteur, dans un premier temps, de tous les postes vacants, puis à hauteur des besoins des écoles.